

61 rue de la Chapelle
75018 PARIS
Tél. : 01 48 07 52 10
Fax : 01 48 07 52 11
Mail : contact.national@chantierecole.org

Aux acteurs de CHANTIER école

Prinquiau, le 24 novembre 2009

Quelques semaines avant les cinquièmes rencontres nationales, à Poitiers, un travail avait été engagé avec Patrick LOCQUET sur le sens donné au mot « utilité sociale ».

Ce travail a ensuite fait débat aux cours des rencontres avec Patrick LOCQUET, et nous avons formulé le vœu de voir cette forme d'utopie devenir réalité demain.

A la veille des sixièmes, quatre années ont passé, le travail de sensibilisation à la notion d'utilité sociale s'est poursuivi avec force d'argumentation, de texte, etc.

Et, ...ce qu'a appelé Patrick LOCQUET la « révolution d'Octobre », une lettre du service juridique de Bercy, vient confirmer, affirmer ce qui ne sera plus une utopie, la notion d'utilité sociale pour les chantiers d'insertion/formation est reconnue.

Il est urgent que les acteurs de CHANTIER école se saisissent de cet événement, diffusent la note jointe, se rapprochent de leur principaux donneurs d'ordre et en débattent avec eux.

En effet, le texte vivra seulement et seulement si les acteurs de CHANTIER école ont bien mesuré l'étendu des possibilités ouvertes par ce texte, fruit d'un long travail du réseau associé à un universitaire proche du terrain et de ses besoins.

Ce texte, reconnaît de fait notre qualité de professionnels de l'insertion et de la qualification et la nécessité, pour réaliser cette mission, de bénéficier d'un support de production.

Nous légitimant dans notre action, ce texte ouvre la possibilité à la collectivité publique (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, ...) de contractualiser en direct avec nos structures sans utiliser la voie de la mise en concurrence.

C'est, pour les élus, un chemin qui s'ouvre à la promotion d'une solidarité de proximité dédiée aux personnes éloignées de l'emploi.

C'est, pour les acteurs, la possibilité d'ouvrir d'autres champs à explorer en termes d'expérimentation, de support, de mutualisation.....

Du bon usage par les acteurs de CHANTIER école et par les élus, nous ferons de ce texte, qui pourrait rester une utopie, une réalité du quotidien, c'est aujourd'hui un enjeu majeur pour assurer la pérennité des actions engagées par nos structures au bénéfice des personnes les plus fragiles de nos territoires.

Le Président



Jean Pierre CAILLON.